

### ○ **Construction d'un temps de travail collaboratif**

La relation est avant tout de travail pour le service des enfants futurs élèves. Cette relation doit être humaine autant que professionnelle. Les réponses aux questions peuvent se construire au cours de l'année.

La durée du temps de travail avec l'enseignante et l'ATSEM : temps de concertation. Construire un temps dédié et une observation (carnets d'observation qui servent à préparer les invitations, rendez-vous, entretiens avec les parents)

*Protocole d'essai (c'est le minimum):*

Proposition d'une réunion régulière entre l'ATSEM et l'enseignant. Voici une déclinaison possible de cette réunion.

**Périodes 1 et 2 :**

**Semaine 1 : 1 heure tous les jours la première semaine pour :**

1. Apprendre à se connaître le binôme ATSEM /Enseignant
2. Adapter son discours
3. Ajuster ce que l'on ressent des enfants et de l'aménagement de la classe: débriefing et ajustement à chaque fois consacré à un temps de parole de **l'observation cahier de collaboration**) 80% des enfants ont des arrivées ritualisées pour se rassurer : c'est un observable.

**Semaine 2 et 3 : 2 fois une heure par semaine** (présentation de ce que l'enfant va apprendre : construction des apprentissages)

**Semaine 4 : 1 heure par semaine**

**Semaine 5 : 1 heure par semaine**

A chaque période réaliser ce protocole d'essai.

Les entretiens avec les familles sont la finalité de ce protocole d'essai.

La relation ATSEM/enseignant dans le dispositif bouscule les rapports avec les autres collègues de l'école tant en tant qu'ATSEM qu'enseignants. Le dispositif est porté par toute l'équipe. Par conséquent, pour travailler ensemble, il faut laisser des écrits :

- **L'avenant au projet d'école.** Il doit être présenté au premier conseil d'école.

### ○ **Le format de la réunion**

Il est centré autour de la préparation de la classe et des observations des élèves.

15' : Echanges autour des observations de l'ATSEM/Enseignant

30' : Ce que les enfants apprennent. La tenue des objets peut être un observable. Proposer un but et les enjeux. L'adulte n'est pas toujours le même aux activités pas forcément de régularité. Quelque soit l'adulte, il y aura donc le même discours à l'égard de la famille.

5' : le matériel : évolution du matériel pour faire des propositions. Exemple :Les évolutions des propositions plastiques. Faire passer les enfants autant de fois que de besoins.

5' : La parole libre

- **Le développement de l'enfant**

Enseigner ce n'est pas atteindre un but mais prendre les enfants là où ils en sont et les faire progresser d'autant plus que nous avons les moyens humains et matériels. C'est par l'observation que nous allons connaître le développement de l'enfant en s'appuyant sur les recherches connues. Pour favoriser le développement il y a différents aspects à travailler:

- L'aménagement,
- Le matériel
- La présence de l'adulte

**Point de vue affectif**

⇒ La priorité c'est la sécurité affective. Il faut que l'enfant sente la qualité de relation entre le PE/ATSEM et PE/LA FAMILLE. Les enfants n'ont du **plaisir** que lorsque la **séparation est réussie**.

Une relation de confiance doit s'établir entre les partenaires.

Pour les parents, les 2 adultes (ATSEM/Enseignant) de la classe sont des référents et peuvent intervenir.

Lors des activités, les adultes (PE/ATSEM) sont interchangeables. Il faut veiller à avoir la même consigne d'où la nécessité d'échanger. Il n'y a pas de spécificité de tâches. Par conséquent, quand un enfant apporte un livre, l'un ou l'autre lit.

Le regroupement n'est pas une modalité suprême de l'enseignant. Cependant, le regroupement spontané est possible.